



**La Communauté de Communes de l'île de Ré recrute  
Un chargé d'inventaire « signalisation cyclable » (H/F)**

**En contrat à durée déterminée**

**Cadre d'emplois de catégorie C**

La Communauté de Communes de l'île de Ré recrute **un chargé d'inventaire « signalisation cyclable »** pour une durée de 6 mois : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2023, au sein du Pôle Environnement et Développement Durable et plus précisément du service Mobilité.

**Les objectifs de ce poste sont :**

- Améliorer la signalisation à l'attention des cyclistes existante sur le réseau communautaire de l'île de Ré
- Animer des événements pour sensibiliser à l'usage du vélo

**MISSIONS PRINCIPALES :**

- **Recenser et renforcer la signalétique cyclable : (environ 80% du temps)**
  - Effectuer des relevés terrain des panneaux de signalisation et du marquage au sol dédié au cycliste
  - Intégrer les données terrain au système d'information géographique
  - Repérer les éventuelles incohérences ou manquements dans la signalisation cyclable
  - Être force de proposition dans l'évolution de la signalisation cyclable
  - Remplacer des panneaux cyclables en cas de manquement
- **Assurer la sensibilisation des publics à la pratique du vélo** (animation avec des scolaires pour la promotion du vélo, animation tout public pour la sécurité à vélo, séance de « remise en selle » tout public, etc.) **(environ 10% du temps)**
- **Assurer des patrouilles à vélo en juillet et août en renfort de l'équipe recrutée pour les points d'informations aux cyclistes (environ 10% du temps)**

**PROFIL RECHERCHE :**

- Formation équivalente ou supérieure de Bac Pro à Bac+2 (BTS, DUT...) dans le domaine de la voirie
- Connaissance du Code de la route et plus spécifiquement de la signalisation à l'attention des cyclistes
- Capacités d'organisation et de travail en équipe
- Sens du relationnel, esprit de conviction, aisance à l'oral
- Pratique des outils informatiques (Microsoft, Open Office)
- Compétence en SIG (Vmap)
- Autonomie et capacité à prendre des initiatives
- Permis B et pratique du vélo

Rémunération statutaire et régime indemnitaire.

**Contraintes liées au poste :** Travail régulier les weekends et jours fériés et principalement en extérieur

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré – 3 rue Père Ignace – 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : [recrutement@cc-iledere.fr](mailto:recrutement@cc-iledere.fr) au plus tard le **28 février 2023**.

Poste à pourvoir le **1<sup>er</sup> avril 2023**. Renseignements sur les missions : Mme. Emeline Chiorozas – Responsable du service mobilité – 05.46.66.20.76